

Le test de dépistage
est recommandé, **tous les
2 ans, aux femmes et aux
hommes de 50 à 74 ans.**

Il permet de détecter des cancers,
le plus souvent à un stade
précoce, et certaines lésions
précancéreuses.



**DÉTECTÉ TÔT,
UN CANCER
COLORECTAL
SE GUÉRIT DANS
9 CAS
SUR 10**

Pour en savoir plus sur
le dépistage du cancer colorectal
ou sur les autres dépistages,
parlez-en avec votre médecin traitant
ou contactez la structure en charge
des dépistages dans votre département.

e-cancer.fr

0 805 123 124

Service & appel
gratuits



Organisme de dépistage
Loire
numéro : 04.77.01.09.93



! HAVAS WORLDWIDE PARIS - Crédits photo : Corbis - Ne pas jeter sur la voie publique - INCa - SIREN : 187512777 - Décembre 2015 - DEPCCR15.



DÉPISTAGE
DES CANCERS
PARLONS-EN

**VOUS AVEZ
ENTRE
50 ET 74 ANS**

**LE DÉPISTAGE
DU CANCER
COLORECTAL
TOUS LES 2 ANS,
C'EST
IMPORTANT**



**UN NOUVEAU TEST, SIMPLE ET RAPIDE,
À RÉALISER CHEZ SOI**

e-cancer.fr



POURQUOI CE DÉPISTAGE EST IMPORTANT?

Le cancer colorectal, aussi appelé cancer de l'intestin, est la **2^e cause de décès par cancer en France**. Il se développe lentement à l'intérieur du côlon ou du rectum, le plus souvent à partir de petites lésions dénommées polypes. Ce cancer est l'un des plus fréquents et touche 4 hommes sur 100 et 3 femmes sur 100, le plus souvent après l'âge de 50 ans.

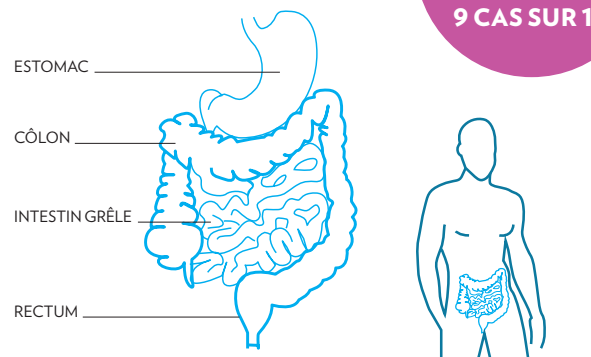
› DÉTECTER TÔT UN CANCER OU UNE LÉSION PRÉCANCÉREUSE

Le test de dépistage, proposé aux personnes de 50 à 74 ans, **réduit la mortalité par cancer colorectal**. Il permet de détecter un cancer à un stade très précoce, et d'augmenter les chances de guérison. Grâce à ce dépistage, on peut aussi repérer

un polype avant qu'il n'évolue en cancer.

En cas d'antécédents personnels ou familiaux de polype, de cancer ou de maladie du côlon, votre médecin pourra vous proposer d'autres modalités de dépistage.

Où se situe le côlon?



**DÉTECTÉ TÔT,
UN CANCER
COLORECTAL
SE GUÉRIT DANS
9 CAS SUR 10**

EN PRATIQUE, COMMENT ÇA SE PASSE?

**UN NOUVEAU
TEST, SIMPLE
ET RAPIDE,
À RÉALISER
CHEZ SOI**

En grossissant, certains polypes saignent. Le dépistage consiste à repérer, dans les selles, des traces de sang qui ne sont pas visibles à l'œil nu.

- 1 Si vous avez entre 50 et 74 ans, vous êtes invité par courrier, tous les 2 ans, à retirer ce test chez votre médecin. Il peut aussi vous le remettre directement à l'occasion d'une consultation.
- 2 Votre médecin détermine, en fonction de votre histoire personnelle et familiale, si ce test est approprié. Si c'est le cas, il vous explique comment l'utiliser et vous le remet. Il vous informe de l'intérêt et des limites de ce dépistage, et des examens à réaliser en cas de test positif.
- 3 Ce test, simple et rapide, est à faire chez vous. Il permet de prélever de manière très hygiénique un échantillon de vos selles grâce à une tige à replacer dans un tube hermétique.
- 4 Vous l'envoyez gratuitement (enveloppe T fournie avec le test) pour qu'il soit analysé.
- 5 Les résultats vous sont adressés ainsi qu'à votre médecin traitant.

› LA PRISE EN CHARGE

Le test et son analyse sont pris en charge à 100 %, sans avance de frais de votre part.

La consultation chez votre médecin traitant est prise en charge dans les conditions habituelles par votre régime d'assurance maladie et votre complémentaire santé, de même que la coloscopie en cas de test positif.

ET APRÈS LE TEST?

› DANS 96 % DES CAS, LE TEST EST NÉGATIF

Cela signifie qu'aucun saignement pouvant témoigner de la présence d'un cancer ou de lésions précancéreuses n'a été détecté au moment du test. N'oubliez pas de refaire le test tous les 2 ans.

À noter : certains polypes ou cancers peuvent ne pas être identifiés par le test s'ils ne saignent pas. Consultez votre médecin si des douleurs abdominales ou des troubles digestifs inhabituels et persistants apparaissent, ou en cas de présence de sang dans les selles.

› DANS 4 % DES CAS, LE TEST EST POSITIF

Cela ne signifie pas que vous avez un cancer, mais que du sang a été détecté dans vos selles. Pour en identifier l'origine, votre médecin vous adressera à un gastro-entérologue afin qu'il réalise une coloscopie*. Effectué sous anesthésie, cet examen permet de déceler la présence éventuelle de polypes et de les retirer avant qu'ils ne se transforment en cancer. Si un polype a déjà évolué en cancer, plus on le détecte tôt, plus les chances de guérison sont importantes.

* Dans plus de la moitié des cas, la coloscopie ne décèle aucune anomalie. Elle détecte un polype dans 30 % à 40 % des cas, et un cancer dans 8 % des cas. Elle peut entraîner des complications dont les formes graves restent rares (3 cas pour 1 000). Pour en savoir plus sur la coloscopie :

e-cancer.fr ou 0805 123 124 (service et appel gratuit).

